

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

<i>Nombre de Conseillers :</i>	
<i>en exercice</i>	<i>: 7</i>
<i>présents</i>	<i>: 4</i>
<i>représentés</i>	<i>: 0</i>
<i>votants</i>	<i>: 4</i>
<i>Pour</i>	<i>: 4</i>
<i>Contre</i>	<i>: 0</i>
<i>Abstentions</i>	<i>: 0</i>

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le vingt et un avril deux mil vingt six à 20h30, suivant convocation, sous la présidence de M. Serge BOUTY, Maire.

Étaient présents : Mr BOUTY, Mr CHARIAL, Mme COOLS et Mme SAMY.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : Mme CAMBON, Mr LEROUSSEAUD et Mr MONTHEIL

Date de convocation du Conseil Municipal : le 14 avril 2026

Secrétaire de séance : Mr CHARIAL

Délibération 2026/026 du 21 avril 2026

Vote du budget primitif 2026 – Budget principal

Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal des dépenses et recettes prévues au budget principal 2026.

Monsieur le maire rappelle que le budget est voté au niveau de chaque section par chapitre.

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'adopter le budget principal 2026 qui s'équilibre à **969 459,46 Euros** en section de fonctionnement et à **209 352,05 Euros** en section d'investissement.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 21 avril 2026

Le Maire



Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20260421-2026-026-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2026